Opération "Numérisons les lobbystes", par Regards citoyens et Transparency France

août 2010

Extrait du site www.regardscitoyens.org

Après nous être intéressés à l'activité des députés, au règlement des parlements ou encore au fond et à la forme des débats en séance publique, pourquoi ne pas nous pencher maintenant sur un autre aspect essentiel du fonctionnement parlementaire : le lobbying ? L'idée s'est concrétisée lors d'une rencontre avec des responsables de Transparence International France. Forts de leur expertise sur la question, nous avons décidé de nous associer pour mener une étude à partir des données publiquement accessibles : les rapports parlementaires. Aidés d'un nouveau membre, nous avons traité tous les rapports de la législature depuis 2007 et en avons extrait plus de 15 000 noms. Pour pouvoir tirer des éléments statistiques de ces données, il faut identifier les organismes que ces personnes représentent. Pour ce faire, nous avons développé une application de crowdsourcing. Vous avez un peu de temps et la question vous intrigue autant que nous ?

Aidez-nous à identifier les lobbyistes !

En quoi les rapports parlementaires peuvent-ils révéler des informations intéressantes ? Il se trouve que l'influence des lobbyistes à l'Assemblée nationale est difficile à quantifier du fait des diverses formes qu'elle peut prendre : discussions informelles, réunions en tête-à-tête, suggestions d'amendement… La seule information fiable à ce jour sur les contacts qu'ils peuvent entretenir avec les députés se trouve dans les listes d'auditions présentées en annexes des rapports parlementaires.

Ces rapports sont la synthèse du travail mené par des députés visant à étudier l'impact d'un projet de loi ou à réaliser un travail de contrôle. De nombreux entretiens sont conduits afin de collecter les points de vue d'un maximum d'acteurs concernés. L'étude des personnes auditionnées dans le cadre de ces rapports devrait dès lors permettre d'établir une première cartographie des « influenceurs » jugés importants par les députés.

Avant de réaliser une étude statistique, il faut donc collecter, au sein de ces rapports, les noms des personnes auditionnées. Plus de 15 000 au total ! L'identification de chacun représentant un travail titanesque, nous avons décidé de solliciter votre aide pour nous aider à reconnaître les organisations représentées. C'est l'objet de notre campagne « Numérisons les lobbyistes de l'Assemblée » : à travers une application de travail collaboratif, nous vous invitons à renseigner avec nous chacun des acteurs listés.

Une fois ce travail effectué, nous chercherons à établir la typologie de ces acteurs (organismes publics, entreprises, cabinets de lobbying, ONG, …) et évaluer ainsi si des tendances se dessinent. Ce travail fera l'objet d'une étude publiée par nos deux organisations fin 2010, début 2011. Les données produites seront accessibles à tous afin qu'elles puissent alimenter le travail scientifique et citoyen autour de la question de la représentation démocratique.

Sur le site d'Adéquations :
– Rubrique Démocratie & veilles citoyennes

- Rubrique Campagnes, plaidoyers, initiatives citoyennes
- Rubrique Lobbying & conflits d'intérêts : mobilisations citoyennes
- Revue de presse sur le lobbying et les conflits d'intérêts
- Tous les articles consacrés au lobbying et aux conflits d'intérêts (ordre chronologique)

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article1434